

tures représente un pape versant avec une pelle les quatre évangélistes dans une espèce de moulin d'où l'on voit sortir une multitude d'hosties qu'un évêque reçoit dans un ciboire surmonté d'un christ; les fidèles assistent à genoux à cette miraculeuse transformation. Les archéologues calvinistes ont voulu voir dans cette composition une critique du dogme de la transsubstantiation; cette opinion est généralement admise. Nous croyons, quant à nous, qu'elle est erronée et que le sujet représenté n'a rien que de très-orthodoxe. Il suffit, pour s'en convaincre, de rapprocher cette sculpture d'un tableau de van Eyck qui est à Madrid, et où l'on voit un ruisseau limpide s'échapper du pied d'un trône sur lequel sont groupés Dieu le Père, l'Agneau mystique et les animaux symboliques des quatre évangélistes : ce ruisseau, rempli d'hosties, descend dans le bassin d'une fontaine, près de laquelle un pape, des cardinaux, des évêques et d'autres personnages en habit séculier, se tiennent dans l'attitude de l'adoration, tandis que, du côté opposé, des juifs, docteurs, rabbins et simples croyants, témoignent par leurs gestes et l'expression de leur physionomie, le désespoir que leur cause le triomphe de l'Evangile. Nous pourrions citer plusieurs autres compositions allégoriques, où les artistes du moyen âge ont symbolisé d'une façon analogue l'eau du baptême, la source de la vie nouvelle et de la grâce, « ce fleuve de l'eau de vie, brillant comme le cristal », dont parle l'Apocalypse (xxii, 1.). La sculpture de la cathédrale de Berne n'est qu'une variante naïve de ce genre de représentation. Parmi les autres curiosités de cet édifice, nous citerons le mausolée de Berchtold de Zähringen, fondateur de Berne, et celui de l'avoyer Frédéric de Steiger; le premier de ces monuments, construit aux frais de la ville, au commencement du XVII^e siècle, est placé à droite du chœur; le second s'élève à gauche, et est entouré de six tables de marbre sur lesquelles sont inscrits les noms des sept cents Bernois qui succombèrent en combattant contre les Français, en 1798. La nef, dont la voûte est soutenue par dix piliers, était autrefois décorée d'une foule de bannières prises sur l'ennemi. Dans une salle contiguë à la sacristie, on conserve une grande tenture brodée, représentant le martyre de saint Vincent de Saragossa, et d'autres tapisseries enlevées aux tentes de Charles le Téméraire après le désastre de Granson. On a remanié, en 1848, tout un côté de l'intérieur de la cathédrale, pour y installer un orgue magnifique, construit par Haas du Petit-Lauenbourg; cet orgue, qui vaut, dit-on, celui de Fribourg, a 66 registres et 3,294 tuyaux, dont le plus gros a 2 m. 50 de tour et 10 m. de long.

L'église catholique française, connue aussi sous le nom d'*Eglise des Dominicains* ou des *Prédicateurs* (*Predigerkirche*), a été construite pendant la seconde moitié du XIII^e siècle. Elle était autrefois beaucoup plus considérable et renfermait plusieurs autels richement décorés. Le mur contigu au cimetière des Dominicains était orné de quarante-six grandes peintures à fresque, dans lesquelles Nicolas Manuel, peintre bernois du commencement du XIV^e siècle, avait représenté avec infiniment d'esprit la *Danse des morts*. Ce fut dans cette église que Zwingle soutint, en 1528, la fameuse discussion qui décida le sénat de Berne à introduire dans la ville la religion réformée.

L'HÔTEL DE VILLE (*Rathaus*), bâti de 1406 à 1416, est peu remarquable à l'extérieur. La façade est décorée d'écussons aux armes des préfectures du canton. Un escalier double conduit au premier étage, où sont la salle du grand conseil, et celle du petit conseil, qui se distinguent toutes deux par leurs belles proportions, et par les peintures dont elles sont ornées. Les archives locales, renfermées dans la chancellerie, possèdent plusieurs documents du plus haut intérêt.

Le PALAIS FÉDÉRAL, construit de 1852 à 1857, sur les plans de M. Ferdinand Stadler, et sous la direction de M. Frédéric Studer, a coûté deux millions. Il a 131 m. de long, et se compose de deux ailes : l'aile droite renferme la salle du Conseil des États; l'aile gauche, la salle du Conseil national. Des fresques de M. Hofmeyer, de Munich, décorent ces deux salles.

L'ARSENAL, réunion de plusieurs grands bâtiments qu'entoure une vaste cour, renferme un grand attirail de guerre et beaucoup d'armes anciennes, entre autres celle de Berchtold de Zähringen et celle de Jean-François Naegeli, général de l'armée bernoise, qui fit la guerre à Charles III, duc de Savoie, et lui prit, en 1536, les pays de Vaud, de Gex et du Chablais. On montre aussi de vieilles bannières bourguignonnes, 78 crocs de fer auxquels Charles le Téméraire avait menacé, dit-on, de faire pendre les soldats de la garnison de Granson.

La bibliothèque publique de Berne se compose de plus de 50,000 volumes et de plus de 3,000 manuscrits, dont une grande partie provient des couvents supprimés à l'époque de la Réforme. Cet établissement, auquel est joint un riche cabinet de médailles trouvées en Suisse, a pris une extension notable, de 1734 à 1736, à l'époque où il était dirigé par le célèbre Haller. Le muséum, qui communique avec la bibliothèque, renferme les plus riches collections zoologiques, botaniques et minéralogiques qu'il y ait en Suisse. On y voit aussi des collections d'objets d'antiquité, des curio-

sités du Japon et de la Chine, et une suite intéressante de portraits de magistrats et de personnages célèbres de Berne. Le musée de peinture n'offre guère que des ouvrages d'artistes suisses contemporains, entre autres de Calame, de Diday, de Lory, de Juillerat, de Koller, de Meyer, d'Aberli, de Karl et d'Edouard Girardet. Le bâtiment de l'Université, voisin du muséum, possède une belle collection d'instruments de physique et de chimie. Le Jardin botanique, où a été érigé le buste d'Albert Haller, offre quelques spécimens intéressants de la flore exotique.

La Grande-Rue, qui traverse Berne et qui est l'une des plus fréquentées de cette ville, pourrait s'appeler la rue des Tours. Outre la Tour des cages (*Käfigthurm*), ainsi nommée parce qu'elle renferme les prisons, et la Tour de Goliath ou de Saint-Christophe que décore une statue colossale, on remarque, vers le milieu de cette rue, la Tour de l'Horloge (*Zeitlockenthurm*), construction fort ancienne, qui faisait partie, au XV^e siècle, des défenses extérieures de la ville. Cette tour est munie d'un immense cadran, près duquel est placé un mécanisme bizarre, longtemps regardé comme un chef-d'œuvre, et que les étrangers qui visitent Berne ne manquent jamais d'examiner. Un coq de bois agite ses ailes et chante deux fois, une minute avant que chaque heure sonne, et une minute après qu'elle a sonné. Une sorte de Jaquemart, coiffé d'une marotte et cuirassé, frappe l'heure sur une clochette avec un petit marteau, tandis que des ours, dans des attitudes grotesques, défilent devant un mannequin qui est assis sur un trône, et qui élève et abaisse tour à tour le sceptre dont il est armé, pour marquer le nombre d'heures.

Parmi les statues qui décorent les places publiques de Berne, on remarque : la figure allégorique de cette ville, statue en bronze doré, qui a été fondue à Munich, d'après un modèle fourni par M. Christen, sculpteur bernois, et qui a été érigée, en 1863, devant le palais fédéral; la statue équestre en bronze de Rodolphe d'Erlach, vainqueur de Laupen, qui a été composée par M. Volmar, artiste bernois, et coulée par M. Rüstchi, d'Aarau. Aux quatre coins de ce dernier monument, dont l'érection a eu lieu en 1851, sont placés les ours symboliques de Berne.

BERNE (CANTON DE), l'un des vingt-deux cantons de la confédération suisse; ch.-l. Berne; borné au N. par la France et le canton de Soleure; à l'E., par les cantons de Soleure, Lucerne et Uri; au S., par celui du Valais, et à l'O., par les cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel et la France. C'est le plus grand canton de la confédération : il mesure du N. au S. 150 kil. de longueur, sur une largeur moyenne de 50 kil. de l'E. à l'O.; superficie, 9,474 kil. c.; 487,921 hab., dont 50,000 catholiques, qui habitent, pour la plupart, les districts de l'ancien évêché de Bâle réunis, en 1815, au canton de Berne, et 500 juifs; le reste suit la religion réformée.

Considéré dans son ensemble, le canton de Berne présente deux parties bien distinctes : la partie septentrionale, qu'on peut désigner sous le nom d'*Ementhal*, du nom de la principale de ses vallées, et la partie méridionale, qu'on appelle *Oberland*. La première, couverte par les contre-forts du Jura, est montagneuse, mais entrecoupée de belles et riches vallées, au sol fertile et bien cultivé, produisant du blé en quantité suffisante pour les besoins de la population, du chanvre, des fruits de toute espèce et même un peu de vin. C'est là qu'est située la belle vallée de l'*Ementhal*; nulle part en Suisse, on ne trouve des maisons aussi propres, des pâturages aussi verts, des forêts aussi touffues; nulle part aussi l'élevage du bétail et la fabrication du fromage n'ont atteint le degré de perfection des produits de cette contrée. L'*Oberland*, qui renferme les vallées de Hasli, du Grindelwald, de Lauterbrunnen, de la Simme et la plaine d'Interlaken, appartient à la région des plateaux, et est sillonné par les Alpes Bernoises. Il commence au pied des hautes montagnes du Valais, et s'étend jusqu'à leur plus grande élévation; la beauté et la richesse de ses profondes vallées ne sont égalées que par l'excellence des pâturages alpestres qui tapissent la partie moyenne des montagnes, et auxquels succèdent des rochers nus et d'immenses glaciers éternels, les plus hauts de toute la Suisse. Parmi ces glaciers gigantesques, le Finster-Aar-Horn, 4,350 m., l'Eiger, 4,275 m., et la Jungfrau, 4,181 m., dominent surtout par leurs sommets perdus dans le ciel. C'est dans ces montagnes que l'Aar prend sa source, avec de nombreux affluents qui arrosent ce canton. Les autres rivières, moins considérables, sont : l'Emme, le Birse et le Doubs; la première de ces trois rivières forme les lacs de Bienne et de Thun qui, ajoutés à ceux de Brienz et de Neuchâtel, complètent à peu près l'hydrographie du canton de Berne.

En général, les bestiaux forment la principale richesse du pays. L'espèce bovine fournit des produits renommés et connus sous le nom de *race de Berne*, *race pie*. Ce type est à corps volumineux, épais, à membres gros, à encolure épaisse, pourvue d'un large fanon; à tête forte et à cornes plus ou moins divergentes. Le poil est presque constamment pie, noir et blanc, ou rouge et blanc. Dans les bêtes de couleur pie, le blanc est souvent disséminé d'une manière particulière; il est en

bandes plus ou moins larges parcourant irrégulièrement le corps, et divisant le noir ou le rouge en compartiments. Les amateurs ont souvent été séduits par la démarche aisée, les formes amples et la croupe relevée du bétail de la Suisse occidentale; mais on a reconnu qu'il y a peu d'avantage à entretenir les vaches de cette race, malgré leurs qualités laitières, à cause de la grande quantité de nourriture qu'elles consomment. Du reste, la race est médiocre pour le travail et pour la boucherie. Les importations qui en ont été faites dans la Gironde, l'Auvergne, l'Anjou, le Dauphiné, le Lyonnais, ont prouvé qu'elle est difficile à entretenir, et qu'elle donne de mauvais métiis.

L'agriculture et l'industrie contribuent aussi pour leur part au bien-être des habitants. Les principales productions industrielles sont : les étoffes de coton, de laine, de lin, les toiles dans la vallée de l'Ementhal; les cuirs, les dentelles, l'horlogerie, dans la région jurassique, et les ouvrages en bois de toute nature. Grâce à la navigation des fleuves, aux routes et aux chemins de fer qui traversent le canton, le commerce est actif et étendu; on exporte des cuirs, des étoffes, des chevaux, du bétail, du kirschwasser, des fromages en très-grande quantité. Dans la partie septentrionale, on exploite des mines de fer, de plomb, de cuivre; des carrières de marbre, de chaux, de grès, etc. De plus, on tire des forêts du bois de construction et du bois de chauffage.

Le canton de Berne, dont le climat est sain, quoique les froids soient très-rigoureux dans la région alpestre, est divisé en 28 bailliages ou préfectures, et comprend 516 comm.; ses villes principales, après Berne, sont : Bienne, Burgdorf, Thun, Porentruy et Delemont. Il est le huitième par l'ordre de son admission dans la confédération helvétique, dans laquelle il entra en 1535. Les revenus de cet Etat sont de 4,000,000 de fr., et ses dépenses de 3,300,000 fr.; son contingent fédéral est de 5,824 hommes. Il a de bonnes et nombreuses écoles primaires, dont la fréquentation est obligatoire, d'excellents établissements d'enseignement secondaire ou supérieur, une université à Berne, des écoles normales, une école de sourds-muets et un institut agricole.

D'après la constitution du 5 juillet 1831, le canton forme une république avec gouvernement représentatif. Un grand conseil, composé de 240 membres élus pour six ans, exerce le pouvoir législatif et se réserve les hautes fonctions du pouvoir exécutif; ce conseil, présidé par un *landamman*, choisit 16 membres qui forment le conseil d'Etat, et dirigent les départements administratifs ou ministères au nombre de sept. Deux comités, l'un catholique, l'autre protestant, dirigent les cultes. La justice est rendue par des tribunaux de 1^{re} instance qui siègent dans chaque district, et par une cour suprême, composée de 10 membres élus pour 15 ans par le grand conseil. Enfin, pour terminer cet aperçu sur l'organisation du canton, ajoutons que l'allemand est la langue officielle pour les actes de la chancellerie cantonale.

— *Histoire*. Avant la conquête romaine, le territoire du canton de Berne faisait partie des possessions des Helvètes; mais, au commencement du VI^e siècle, les Romains furent dépossédés par les Alamans, qui, à leur tour, furent contraints de céder ce pays aux Bourguignons. Les Franks s'en emparèrent bientôt après, et après les guerres des successeurs de Charlemagne, cette contrée releva de l'empire d'Allemagne. Vers la fin du XI^e siècle, c'est-à-dire en 1191, Berchtold V, duc de Zähringen vice-gérant de l'empereur, dans le but de protéger la petite noblesse contre les exactions des grands, fit construire un mur et creuser des fossés autour des habitations élevées près de son château de la Nydeck; ce bourg, il le nomma Berne (en allem., *Bär*, qui signifie ours) parce qu'il avait tué un ours sur le lieu même où il fit élever les fortifications. Le duc donna à sa ville natale une constitution et des lois libérales, qu'il fit confirmer par l'empereur Henri IV. Après la mort de Berchtold, en 1218, cette petite colonie, faible et isolée, s'accrut rapidement par les succès qu'elle remporta sur ses nombreux et puissants ennemis. En 1288, elle fut vainement assiégée par l'empereur Rodolphe de Hapsbourg, qui fut vaincu, en 1291, par la petite république. En 1339, près de Laupen, elle anéantit une coalition formidable de princes et de nobles; en 1353, elle entra dans la confédération helvétique, et agrandit considérablement son territoire, soit par des achats, soit par des conquêtes. Au commencement du XVI^e siècle, par la conquête de l'Argovie, par de nombreuses victoires, sur le Valais, la Savoie et le duc de Bourgogne, ses soldats acquirent une haute réputation militaire. Après les guerres de la Réforme (1536), qui lui valurent le pays de Vaud, elle jouit, pendant deux siècles et demi, d'une paix profonde et d'une prospérité toujours croissante. Mais son gouvernement, démocratique à l'origine, devint peu à peu aristocratique et tyrannique; aussi, quand la Révolution française éclata, les pays sujets de Berne, l'Argovie et le pays de Vaud, se déclarèrent indépendants, sous la protection des armées françaises. Berne lutta courageusement contre la bravoure des armées républicaines, mais, dans la journée de Fraubrunnen (5 mars 1798), elle perdit, non-seulement son riche trésor qui fut envoyé à

Paris, mais une partie de ses anciennes possessions territoriales.

En 1844, l'aristocratie bernoise recouvra une partie des privilèges que lui avait enlevés la révolution de 1798, mais ce ne fut pas pour les conserver longtemps. Le canon de juillet 1830 fut le signal d'une nouvelle lutte entre les deux partis bernois, lutte qui se termina, le 31 juillet 1831, par le triomphe définitif du parti démocratique : la souveraineté du peuple, l'égalité des droits, la liberté de la presse, etc., furent inscrits dans la constitution qui régit aujourd'hui le canton de Berne.

BERNÉ, ÉE (bèr-né). part. pass. du v. Berner. Qui a été lancé en l'air, au moyen d'une berne : *Sancho Pança fut BERNÉ avec la couverture du lit d'une fille de ferme.*

— Fig. Moqué, raillé, bafoûé : *J'aime à voir les impertinents BERNÉS et les méchants confondus.* (Volt.) *Ce pauvre homme a grand'peur de n'être pas assez BERNÉ.* (J.-J. Rousseau.)

Du roi berné qui peut égaler la fureur, Si ce n'est la fureur de la reine bernée ? DE GUERLE.

Quelqu'un le reconnut : il se vit bafoûé, Berné, sifflé, moqué, joué. LA FONTAINE. Jaloux et sot, et conduits par le nez, Ah ! les maris seront toujours bernés. VOLTAIRE.

... Je prétends qu'un cavalier bien né, En sache assez pour n'être point berné, Par l'impudence et l'air de dictature Des charlatans de la littérature. J.-B. ROUSSEAU.

— Substant. Personne bernée : *Les BERNÉS.*

BERNECK ou BERNEGG, ville et paroisse de Suisse, cant. et à 20 kil. E. de Saint-Gall, à 2 kil. du Rhin; 2,200 hab. Fabriques de mousselines brodées; aux environs, bons vignobles.

BERNECK (Charles-Gustave DE), écrivain allemand, dont le nom se retrouve dans l'anagramme *Berné von Guseck*, son pseudonyme de conteur, né en 1803, dans la basse Lusace. Elève de l'école militaire de Berlin, il servit dans la cavalerie prussienne jusqu'en 1839. Il obtint, peu de temps après, la place de professeur de tactique et de stratégie à l'école des Cadets et à l'école de l'artillerie et du génie de Berlin, fut nommé chef d'escadron et devint membre de la commission supérieure d'examen militaires. Il a écrit, sur les sciences spéciales qu'il professa, deux ouvrages didactiques : *Traité élémentaire de la tactique de toutes les armes* (1852 et 1854), et *Précis de l'histoire de l'art militaire* (1854). C'est sous son pseudonyme, sous lequel il est plus connu, qu'il a traduit la *Divine comédie* de Dante (1840) et quelques poèmes de Byron (1845). Il a fourni à Kreutzer le livret de deux opéras : *The Highlander* et le *Roi Conrad*, et écrit plusieurs romans et nouvelles, qui ont eu beaucoup de succès. Ces dernières forment plusieurs recueils dont les principaux sont : *Nouvelles et contes* (1837, 3 vol.); *Perles d'écumé* (1838); *Pierres volcaniques* (1838); *De la source du temps* (1844, 3 vol.). Ses meilleurs romans sont : les *Stédinger* (1837); *L'Héritage de Landshut* (1842); le *Fils de la Marche* (1848).

BERNEGGER (Mathias), polygraphe allemand, né en 1582 à Hallstadt, en Autriche, mort en 1640. Il professa l'histoire à Strasbourg et composa en latin, sur des sujets divers, de nombreux ouvrages, dont les principaux sont : *De jure eligendi reges et principes* (1627, in-4°); *De regno Hungariae* (1629, in-4°). Bernegger a publié des éditions de *Plin le Jeune* (1635) et de *Tacite*, et traduit de l'italien en latin le traité du *Système du monde* de Galilée (1635).

BERNEMENT s. m. (bèr-ne-man — rad. berne). Action de berner; résultat de cette action.

— Fig. Raillerie, moquerie : *Je ne puis, en conscience, moi, donner les mains au BERNEMENT d'un financier de ma connaissance.* (Dancourt.)

Pour vous mettre au-dessus de tous les bernements. MOLIERE.

BERNER v. a. ou tr. (bèr-né — rad. berne). Faire sauter quelqu'un en l'air, au moyen d'une berne : *Ils le mirent sur une couverture et le BERNERENT.* (Acad.) *La jalousie que quelques écoliers concurrent des distinctions qu'il y avait les poussa à le BERNER sur une couverture.* (St-Sim.)

— Fig. et fam. Railler, se moquer, tromper par des mensonges ridicules : *BERNEZ-le, c'est justice; quant à moi, j'y donne les mains.* (Lamotte.) *C'est pour moi un plaisir bien piquant que de BERNER un fat que je hais.* (Destouches.) *Je vois des paysans ineptes, je mesure du terrain, je cause avec un juge de paix; je BERNER un agronome.* (Guillemet.) *Honoré remplaçait par des notions exactes les contes grossiers dont on BERNER l'esprit des enfants.* (Ed. About.)

Quoiqu'on blâme le vice, on peut avoir des mœurs, Et l'on n'est point méchant pour berne des auteurs. GILBERT.

Attaquez nos penseurs, vos vers sont trop méchants; Bernez-vous un marquis, la noblesse est aux champs. C. DELAVIGNE.

Ah ! l'on m'aura berné; Ah ! l'on m'aura repris ce qu'on m'avait donné ! Et pour toutes raisons l'on me dit des fadaïses. DUMANOIR.